

# **POLITIQUE DE STAGE**

## **MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES AVEC STAGE DE RECHERCHE PROGRAMME CONJOINT INRS-UQAM**

INRS - Urbanisation, Culture et Société  
Institut national de la recherche scientifique

et

Département d'études urbaines et touristiques  
École des sciences de la gestion  
Université du Québec à Montréal

*Révisée en décembre 2018*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>1. OBJECTIFS DU STAGE.....</b>	<b>4</b>
1.1 Objectifs généraux.....	4
1.2 Objectifs spécifiques .....	4
<b>2. RETOMBÉES POUR LES ORGANISMES D'ACCUEIL .....</b>	<b>4</b>
<b>3. CONDITIONS DU STAGE .....</b>	<b>5</b>
3.1 Mandat .....	5
3.2 Organisme d'accueil .....	5
3.3 Encadrement professionnel.....	5
3.4 Encadrement pédagogique .....	5
3.5 Pré-requis .....	6
3.6 Durée du stage.....	6
3.7 Frais inhérents au stage .....	6
<b>4. PRÉPARATION DU STAGE .....</b>	<b>6</b>
<b>5. RÉALISATION DU STAGE .....</b>	<b>7</b>
5.1 Les exigences.....	7
5.2 L'évaluation.....	8
<b>ANNEXE. Liste indicative d'organismes d'accueil potentiels situés principalement dans la région de Montréal .....</b>	<b>9</b>

## PRÉAMBULE

Le programme conjoint de maîtrise en études urbaines INRS-UQAM comprend un profil avec mémoire et un profil avec stage de recherche. Le présent document précise les modalités de ce dernier profil.

Les étudiants qui choisissent ce profil doivent s'inscrire aux deux activités suivantes :

### **EUR 8973 Projet de stage de recherche (3 crédits)**

Dans le cadre de cette activité, l'étudiant, avec l'aide du professeur responsable du cours, prépare un curriculum vitae, cerne ses intérêts de recherche, puis, prend contact avec un ou des organismes susceptibles de l'accueillir comme stagiaire. Il élabore alors, en collaboration avec l'organisme concerné et sous la supervision du professeur responsable, un mandat de recherche, et une fois accepté comme stagiaire, un projet de recherche. C'est le professeur responsable du cours qui évalue l'étudiant.

### **EUR 8972 Stage et rapport de stage en recherche (9 crédits)**

Activité de formation pratique en recherche, réalisée en milieu de travail, et conduisant à un rapport de stage. Le rapport de stage devrait consister en un document d'une cinquantaine de pages qui comprendrait, d'une part, le dossier de recherche produit dans le cadre du stage et un court texte d'évaluation de ce stage en recherche. Le professeur qui a accepté de diriger l'étudiant, évalue l'étudiant en collaboration avec un autre professeur et le répondant de l'organisme d'accueil.

Outre ces deux cours spécifiques, les étudiants du profil avec stage doivent réussir les cours obligatoires communs à tous les étudiants suivants:

- **EUR 8111 Regards sur la ville** (3 crédits);

et deux des trois cours suivants :

- **EUR 8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti** (3 crédits)
- **EUR 8218 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines** (3 crédits)
- **EUR 8219 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines** (3 crédits)

Ils doivent également compléter avec succès **8 cours de spécialisation** (24 crédits).

## **1. OBJECTIFS DU STAGE**

### **1.1 Objectifs généraux**

Le stage vise à permettre aux étudiants de :

- mettre en pratique les connaissances et compétences acquises en recherche dans le cadre du programme de maîtrise;
- acquérir une expérience professionnelle de recherche à l'extérieur des unités académiques (DEUT-UQAM et INRS-UCS) responsables du programme;
- favoriser les contacts avec d'éventuels employeurs.

### **1.2 Objectifs spécifiques**

Le stage vise également à donner aux étudiants l'occasion de :

- réaliser un mandat de recherche au sein d'un organisme extérieur au programme;
- prendre connaissance des atouts et des contraintes en matière de recherche que présente un organisme extérieur au programme;
- réfléchir sur l'utilisation de la recherche dans un contexte autre que celui du programme.

## **2. RETOMBÉES POUR LES ORGANISMES D'ACCUEIL**

Le programme de maîtrise en études urbaines vise à former des étudiants à l'analyse des transformations urbaines afin qu'ils puissent établir des diagnostics et éclairer des stratégies d'intervention.

La présence de stagiaires en études urbaines permet donc aux organismes d'accueil de :

- profiter d'un travail de recherche propre à analyser des changements, à diagnostiquer des problèmes et à évaluer des mesures d'intervention;
- alimenter une réflexion sur les questions urbaines qui les concernent et éventuellement sur leurs actions;
- repérer des candidatures pour des postes à combler.

### **3. CONDITIONS DU STAGE**

#### **3.1 Mandat**

Le programme de maîtrise en études urbaines étant un programme de formation à la recherche, le stage constitue une activité de formation à la recherche. Ainsi, le mandat d'un stagiaire en études urbaines doit en être un de recherche. Il peut s'agir d'une recherche à caractère théorique ou appliquée et qui fait appel à des méthodologies de type quantitatif ou qualitatif. Le mandat de recherche peut être orienté vers l'étude des dynamiques économiques et sociales de la ville, l'examen des politiques urbaines, l'évaluation d'un programme ou d'un projet d'intervention en milieu urbain de même que l'analyse de l'environnement et du cadre bâti urbain. Il doit s'inscrire dans un ou plusieurs des axes de recherche du programme soit :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales; la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture.

#### **3.2 Organisme d'accueil**

Le stage s'effectue au sein d'institutions gouvernementales, d'organismes parapublics, de services municipaux, d'organismes à but non lucratif, d'entreprises privées ou d'organismes œuvrant sur la scène internationale. Il peut également se dérouler dans un milieu universitaire, à condition qu'il s'agisse d'un milieu autre que celui du Département d'études urbaines de l'UQAM et de l'INRS-UCS, et que le stage s'effectue dans le cadre d'un projet commandité. On trouvera en annexe du présent document une liste indicative du type d'organismes d'accueil.

#### **3.3 Encadrement professionnel**

Le stagiaire doit avoir un répondant au sein de l'organisme d'accueil avec lequel il élabore son mandat de recherche et sous la supervision duquel il effectuera son mandat. Les responsabilités du répondant sont définies aux sections 4 et 5.

#### **3.4 Encadrement universitaire**

Le professeur responsable du cours *EUR 8973 Projet de stage de recherche* assure l'encadrement universitaire du futur stagiaire ; cet encadrement continue jusqu'à l'évaluation du Projet de

stage. Le professeur directeur de recherche de l'étudiant assume l'encadrement du stagiaire durant son stage dans le cadre de l'activité *EUR 8972 Stage et rapport de stage en recherche*. Leurs responsabilités sont définies aux sections 4 et 5.

### 3.5 Pré-requis

Pour s'inscrire à l'activité *EUR 8972 Stage et rapport de stage en recherche*, il faut avoir réussi au préalable les cours obligatoires suivants :

- *EUR 8111 Regards sur la ville* (3 crédits)
- *EUR 8973 Projet de stage de recherche* (3 crédits)

et deux des trois cours suivants :

- *EUR 8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti* (3 crédits)
- *EUR 8218 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines* (3 crédits)
- *EUR 8219 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines* (3 crédits)

De plus, il faut avoir complété avec succès au moins *deux cours de spécialisation*.

### 3.6 Durée du stage

L'activité de stage doit se dérouler sur une période de 12 à 15 semaines à raison d'au moins quatre jours par semaine, soit l'équivalent d'une session universitaire.

### 3.7 Frais inhérents au stage

Les dépenses encourues pour la réalisation du stage ne sont défrayées ni par le programme, ni par l'UQAM, ni par l'INRS.

## 4. PRÉPARATION DU STAGE

L'activité de stage commence à se préparer dès le premier trimestre d'inscription alors que le professeur-tuteur de l'étudiant l'aide à cerner ses domaines d'intérêt de recherche et à identifier des organismes d'accueil. Le projet de stage s'élabore dans le cadre du cours *EUR 8973*, avec l'aide du professeur responsable de ce cours. Ce dernier offre un encadrement à la fois collectif (séances de groupe) et personnalisé (rencontres individuelles) et travaille en étroite collaboration avec les professeurs qui agiront à titre de directeur de recherche de chacun des étudiants.

Les principales étapes de la préparation du stage sont les suivantes :

- l'étudiant précise, avec l'aide de son directeur de recherche et du professeur responsable du cours *EUR 8973 Projet de stage*, ses intérêts de recherche et le type d'organisme au sein duquel il veut effectuer un stage;
- il élabore, avec l'assistance du professeur responsable du cours *EUR 8973*, une lettre de présentation et un curriculum vitae;
- il prend contact, après avoir obtenu l'accord préalable de son directeur de recherche et du professeur responsable du cours *EUR 8973*, avec un ou des organismes susceptibles de l'accueillir comme stagiaire;
- une fois l'organisme d'accueil trouvé, le futur stagiaire élabore une offre de service pour la réalisation d'un mandat de recherche; la préparation de cette offre de service est faite en collaboration avec l'organisme concerné et sous la supervision du professeur responsable du cours *EUR 8973* et du professeur qui dirigera l'étudiant dans son activité de stage dans le cadre du cours *EUR 8972 Stage et rapport de stage*;
- le professeur responsable du cours *EUR 8973* et le directeur de recherche doivent approuver le choix de l'organisme d'accueil et l'offre de service pour la réalisation d'un mandat de recherche; le sujet de recherche accompagné d'un résumé (d'un maximum d'une page) de cette offre de service doit ensuite être approuvé par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE); une fois l'offre de service acceptée, le formulaire de stage doit être complété et signé selon les modalités de l'établissement d'attache de l'étudiant ;
- le mandat de recherche doit comporter les éléments suivants :
  - les coordonnées de l'organisme d'accueil, incluant celles du répondant;
  - la problématique et la question de recherche;
  - le cadre d'analyse;
  - les objectifs et/ou hypothèses de recherche;
  - la démarche méthodologique envisagée;
  - les modalités relatives à la propriété intellectuelle des résultats de la recherche, à l'intérieur des balises prévues par l'UQAM et l'INRS;
  - les modalités relatives au certificat d'éthique, si pertinent;
  - l'échéancier critique de l'activité de stage à réaliser : tâches, ressources nécessaires, temps prévu pour chacune des opérations, calendrier de ces opérations.

L'évaluation de l'étudiant, par le professeur responsable du cours *EUR 8973 Projet de stage de recherche*, est fonction de la qualité de l'offre de service qu'il a soumise et de sa participation à chacune des étapes de la préparation du stage.

## 5. RÉALISATION DU STAGE

### 5.1 Les exigences

Durant le trimestre qui suit le cours *EUR 8973 Projet de stage*, l'étudiant s'inscrit à l'activité *EUR 8972 Stage et rapport de stage en recherche* et réalise son mandat de recherche au sein de l'organisme d'accueil. Pour que l'activité soit validée et que l'étudiant puisse recevoir une note pour *EUR 8972*, les règles suivantes doivent être respectées :

- le stagiaire doit avoir fait approuver par écrit l'offre de service et le projet de recherche par le répondant de l'organisme d'accueil, par le professeur responsable du cours *EUR 8972*, et par le professeur qui dirige la recherche; un résumé (d'une page) de l'offre de service doit également avoir été approuvée par le SCAE;
- sauf exception acceptée par le SCAE, le stage se fait en résidence dans les locaux de l'organisme d'accueil;
- tout au long de son activité de stage, l'étudiant rencontre régulièrement le répondant de l'organisme d'accueil et consulte périodiquement le professeur qui assume sa direction de recherche, selon un calendrier préalablement convenu qui devra prévoir au minimum trois rencontres, soit au début, au milieu et à la fin du stage;
- le directeur de recherche de l'étudiant communique avec le répondant de l'organisme d'accueil à au moins deux moments : au début et en cours de réalisation;
- au terme de son stage, l'étudiant doit produire deux documents :
  - un rapport de recherche d'au moins une cinquantaine de pages comprenant :
    - une introduction :
    - un résumé du mandat de recherche;
    - l'énoncé de la problématique et de la question générale de recherche;
    - l'exposé du cadre conceptuel;
    - la formulation des objectifs, questions spécifiques et hypothèses de recherche;
    - la description de l'approche méthodologique;
    - la présentation des résultats;
    - une conclusion;
  - un compte-rendu de stage traitant des éléments suivants (trois pages environ) :
    - l'identification et la description de l'organisme d'accueil (champ d'expertise, mission, fonction, organigramme, etc.);
    - la place de la recherche en général dans les activités de l'organisme;
    - la place du mandat de recherche du stagiaire dans les activités de l'organisme;
    - les retombées des résultats de la recherche découlant du mandat de stage;



- le rapport de stage, soumis, en quatre copies, au cours du trimestre suivant la fin du stage, auprès de la secrétaire des programmes, est évalué par un jury formé du répondant de l'organisme d'accueil, du directeur de recherche et d'un professeur de l'INRS ou de l'UQAM habilité à évaluer les mémoires de maîtrise, jury dont la composition doit avoir été approuvée par le SCAE.

## **5.2 L'évaluation**

Les membres du jury évaluent l'étudiant en fonction de la qualité du rapport de recherche. Ce rapport est évalué selon le même système de notation que celui utilisé pour les mémoires. Les rapports d'évaluation doivent être remis dans les 40 jours ouvrables suivant la réception du document par les évaluateurs. Il revient au SCAE de déterminer, sur la base des rapports d'évaluation, la mention attribuée à l'étudiant.

**ANNEXE**  
**Liste indicative des organismes d'accueil potentiels situés principalement dans la région de Montréal**  
**Programme de maîtrise en études urbaines, profil avec stage de recherche**

<b>Organismes</b>	<b>Secteurs<sup>1</sup> d'intérêt</b>
<b>Ministères provinciaux et fédéraux selon les secteurs d'intervention</b>	
Affaires internationales (Québec et Canada)	DI
Affaires municipales (Québec)	GU, HM, AU, SE
Culture et patrimoine (Québec)	PCT
Environnement (Québec)	EU, EI
Industrie, Commerce, Tourisme et Développement économique (Québec et Canada)	SE, DLR, PCT
Régions (Québec)	DLR, HM, SE
Transports (Québec et Canada)	TU, SE, EI
<b>Agences provinciales et fédérales</b>	
Agence de la santé et des services sociaux (Québec)	EU, HM
Agence métropolitaine de transport (Québec)	TU
Direction de la santé publique (Québec)	EU, HM
Société canadienne d'hypothèques et de logement (Canada)	HM
Société d'habitation du Québec (Québec)	HM

<sup>1</sup> **Secteurs d'intérêts :**

**GU :** Gouvernance urbaine

**EU :** Environnement urbain

**SE :** Socio-Économie

**DI :** Développement international

**DLR :** Développement local et régional

**TU :** Transport urbain

**EI :** Études d'impacts et évaluation de projets

**HM :** Habitat et milieu de vie

**AU :** Aménagement et urbanisme

**PCT :** Patrimoine, culture, tourisme

<b>Organismes</b>	<b>Secteurs<sup>1</sup> d'intérêt</b>
<b>Organismes parapublics</b>	
Centres locaux de développement	DLR
Conférences régionales des élus	GU, SE, DLR, HM
Conseils régionaux en environnement	EU
<b>Organismes municipaux</b>	
Communauté métropolitaines de Montréal (CMM)	SE, HM, EU, TU
Fédération québécoise des municipalités (FQM)	GU, AU, SE, DLR, TU, HM, AU
Sociétés municipales d'habitation	HM
<b>Services municipaux</b>	
Développement économique	SE
Développement social et communautaire	SE, HM
Environnement	EU, EI
Habitation	HM
Loisir et culture	PCT
Patrimoine	PCT
Urbanisme	AU
<b>Associations</b>	
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ)	SE, HM
Centre d'écologie urbaine de Montréal	EU, TU, HM
Comités-logement	HM
Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) de Montréal	SE, DLR, HM

<b>Organismes</b>	<b>Secteurs<sup>1</sup> d'intérêt</b>
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)	SE, HM
Héritage Montréal	PCT, EU, HM, AU
Regroupement des comités-logement et associations de locataires du Québec (RCALQ)	SE, HM
Tables intersectorielles de concertation de quartier	SE, HM AU
<b>Consultants</b>	
Développement économique	SE, DLR
Développement international	
Études d'impact et évaluation de projets	EI
Habitation et immobilier	HM, AU
Transport	TU, EI
Urbanisme	EI, AU, HM